

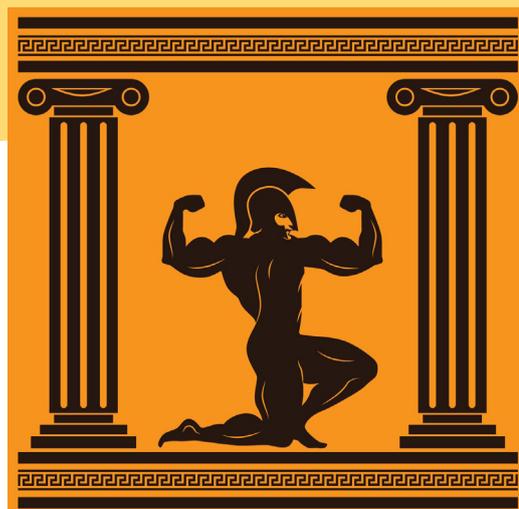
L'Escompte Dynamique est-il si dynamique ?

Parmi la famille des dispositifs fournisseurs, l'Escompte Dynamique joue le rôle de trublion depuis quelques temps. Cousin du Reverse Factoring, il s'appuie sur une gestion directe - sans intermédiaires - entre donneur d'ordre et fournisseurs. Les entreprises qui ont recours à cette technique peuvent à la fois offrir un service à forte valeur ajoutée à leurs fournisseurs et optimiser leur BFR... Ainsi que leur marge. Alors l'Escompte peut-il être si dynamique dans un écosystème fournisseurs parfois mis à mal par la contraction des offres d'assurance-crédit et de crédit court terme ?

Le Reverse Factoring contraint le donneur d'ordre à confier le règlement anticipé à un tiers financier. En fonction des ambitions et de la nature du tiers financier, son rôle peut être plus ou moins intrusif dans la relation avec les fournisseurs. La signature d'un contrat de financement associé aux fameuses K.Y.C. afin de se conformer à la réglementation sur l'octroi d'une offre de crédit, va immiscer le financier dans la Supply Chain.

Certains financiers y voient d'ailleurs une opportunité de gagner de nouveaux clients facilement et parfois, ce qui est plus troublant, promouvoir d'autres produits que le programme de Reverse, construit par le donneur d'ordre pour le bénéfice de ses fournisseurs.

Avec l'Escompte Dynamique, on reste en famille. Le donneur d'ordre propose directement à ses fournisseurs un paiement anticipé et ce de manière dynamique. Rien de nouveau sous le soleil, direz-vous, car la pratique de l'escompte est ancienne ? Oui et non ! Si l'Escompte Commercial, existe depuis longtemps, il dépend d'une démarche formelle du fournisseur qui doit inscrire en pieds de facture ou dans ses C.G.V. la remise octroyée en cas de paiement, par son client, avant l'échéance



de la facture. L'Escompte Dynamique permet au donneur d'ordre d'offrir un escompte, contre règlement anticipé, que le fournisseur est alors libre d'accepter ou pas. En plus de cette liberté de l'utiliser, le fournisseur n'a rien besoin de modifier dans son processus.

Au contraire, dans un mode d'Escompte Dynamique Collaboratif, le donneur d'ordre va encore plus loin et fournit un outil de suivi des encours du fournisseur dans ses livres. Cet outil sous forme d'un portail d'échanges digitalisés offre des informations précieuses en ligne et... Gratuitement.

Le fournisseur jouit donc d'une prévision sur ses encaissements grâce à une transparence des informations comptables délivrées en ligne. Il peut même rapprocher les encaissements reçus avec son propre système.

Autre avantage, l'Escompte Dynamique se traduit par un paiement anticipé contre une remise sur le montant, il ne s'agit pas d'une forme de crédit comme l'affacturage ou le découvert. Le fournisseur peut donc abandonner ou ré-utiliser sa ligne de financement adossée à de l'assurance-crédit pour d'autres clients.

Le donneur d'ordre fait démonstration d'un dynamisme positivement accueilli par ses fournisseurs. Mais en tire-t-il d'autres avantages ?

Dans le cas d'une reprise d'activité manufacturière ou commerciale, suite aux ralentissements imposés par les mesures sanitaires, nombreux sont les fournisseurs, en situation financière délicate, tentés par un paiement rapide. Le donneur d'ordre a besoin, lui, de sécuriser ses approvisionnements. Un paiement rapide, contre escompte peut satisfaire pleinement les deux parties.

Le donneur d'ordre règle, avec ses fonds propres, par anticipation et retient une remise sur le montant payé. Il achète donc moins cher ou bien il fait fructifier ses liquidités disponibles en les rémunérant. Les dépôts bancaires ne sont pas rémunérés quand ils ne sont pas payants. En utilisant son cash disponible, on génère une rémunération et ce sans grand risque de contrepartie puisqu'il s'agit de ses propres dettes fournisseurs. Une rentabilité rapide et sans véritable risque !

Attention toutefois à ne pas appliquer des conditions d'escompte trop élevées, contreproductives car déstabilisantes pour les finances des fournisseurs et parfois pour l'image de leur client.

L'Escompte Dynamique offre-t-il donc le dynamisme visé ? Oui, tant ses bénéfices sont partagés par ses utilisateurs de la Supply Chain. Des services de prévisions et de gestion des encaissements, en ligne, accessibles aux fournisseurs selon le mode d'utilisation qu'ils souhaitent en faire, en plus de renforcer la santé financière de ses partenaires, le donneur d'ordre peut rémunérer ses propres liquidités en appliquant un escompte selon les pratiques de marché, sans risque de contrepartie et sans intermédiation dans sa relation fournisseurs. Un dynamisme de bon augure pour le développement de l'Escompte Dynamique !

